

tenue sous la présidence de Monsieur RABATE, assisté(e)
de Madame DOUMERGUE et Madame PASTOR, Conseillères
En présence de Madame DELON, Rapporteuse publique
Madame FLAESCH, Greffière

09 heures 00

01) DOSSIER N° 2500058 RAPPORTEUR: Monsieur Vincent RABATE

Titre de l'affaire Annulation de la décision portant refus de séjour étudiant et OQTF à un ressortissant sénégalais

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur S	Maître CISSE Sanoussy (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DU DEPARTEMENT DE L'HERAULT	

02) DOSSIER N° 2500066 RAPPORTEURE: Madame Isabelle PASTOR

Titre de l'affaire Annulation de la décision portant OQTF sans délai assortie d'une IRTF de deux ans pour un ressortissant Marocain.

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur B	Maître LAFON Mathilde (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DU DEPARTEMENT DE L'HERAULT	

03) DOSSIER N° 2500078 RAPPORTEURE: Madame Isabelle PASTOR

Titre de l'affaire Annulation de la décision portant refus de séjour étudiant et OQTF à une ressortissante Algérienne

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame K	Maître CAYLUS Anaïs (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DU DEPARTEMENT DE L'HERAULT	

09 heures 00

04)	DOSSIER N° 2500077	RAPPORTEURE: Madame Camille DOUMERGUE
Titre de l'affaire	Annulation de la décision portant refus de séjour vie privée et familiale assorti d'une OQTF avec délai et d'une IRTF de 1 an pour une ressortissante Marocaine.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame Z	SUMMERFIELD GABRIELLE
Défendeur	PREFECTURE DES PYRENEES ORIENTALES	
05)	DOSSIER N° 2500086	RAPPORTEURE: Madame Camille DOUMERGUE
Titre de l'affaire	Annulation de la décision portant refus de séjour vie privée et familiale assorti d'une OQTF avec délai pour un ressortissant Russe.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur K	BIDOIS (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DE L'AUDE	
06)	DOSSIER N° 2500087	RAPPORTEUR: Monsieur Vincent RABATE
Titre de l'affaire	Annulation de la décision portant refus de séjour vie privée et familiale assorti d'une OQTF avec délai et d'une IRTF de 3 mois pour un ressortissant Algérien.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur B	Maître CISSE Sanoussy (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DU DEPARTEMENT DE L'HERAULT	

09 heures 00

07)

DOSSIER N° 2406694

RAPPORTEURE: Madame Camille DOUMERGUE

Titre de l'affaire Annulation de la décision implicite née le 25 septembre 2024 refusant à M. Roumani la délivrance d'un titre de séjour "parent d'enfant français"

Nom des parties

Représentants des parties

Demandeur

Monsieur R

Maître MOULIN Julie

Défendeur

PREFECTURE DU DEPARTEMENT DE L'HERAULT

Arrêté le 15/05/2025

Le vice-président du tribunal